Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

SCRUTIN - ÉLECTIONS MSA 2020

Du 20 au 31 janvier 2020, vous élirez par correspondance ou par vote électronique vos délégués cantonaux à la MSA.

Avec la Confédération paysanne vous faites le choix d'hommes et de femmes proches de vous, pour un changement du rapport de force, avec une autre position vis à vis de la protection sociale : celle de la solidarité et de l'égalité.

Candidatures soutenues par la Confédération Paysanne

AGDE : Marie RAKOTOARIMALALA
CLERMONT L'HERAULT : Martine PUSCEDDU
GIGNAC : Antoine BOULET
MEZE : Maryse BOISGONTIER
PIGNAN : Michel MOREAU
CAZOULS LES BEZIERS : Jean-Marie VELASCO
FRONTIGNAN : Henri BOISSIE
LODEVE : Amandine MALLANTS
MONTPELLIER-CASTELNAU : Jean Charles HUOT
SAINT PONS DE THOMIERES : Jim RONEZ

QUALITÉ DES SERVICES

Pour endiguer la dégradation des services suite aux fusions des caisses et à la dématérialisation qui devient un mur deshumanisé, il faut :

- renouver les liens avec les salariés,
- améliorer la communication papier,
- **favoriser les relations directes**.

- **Inscrire dans nos relations le droit à l'erreur des usagers adhérents.**

REVALORISATION IMMEDIATE DES RETRAITES

- **Pour des retraites à 1000€ minimum !**

- **Pour un système plus juste**, déplafonner les cotisations retraites pour les hauts revenus, supprimer les avantages fiscaux et le recours à la retraite par capitalisation. Renforcer la retraite par répartition !
- Favoriser **la bonification pour les enfants**

- Et mettre en place de toute urgence une **prise en charge de la dépendance.**

NOS COTISATIONS NE SONT PAS DES CHARGES !

- **Elles sont une partie de notre revenu que nous consacrons à notre protection sociale.** Elles doivent être réparties dans des dispositifs permettant d'atténuer les variations de revenus (accidents climatiques, baisse des cours, crises sanitaires...). Elles doivent être vectrices de justice sociale et non privilégier des aménagements fiscaux.

- **Il faut rendre lisibles les décomptes pour les paysan-nes !**

FAVORISER L'INSTALLATION

Le renouvellement des actifs n'est pas assuré. La politique en la matière n'est que trop restreinte. Il faut :

- **Travailler mieux avec les partenaires accompagnant l'installation et réformer le dispositif DJA** en faisant sauter la limite d'âge,

- Rendre obligatoire la Déclaration d'intention de cesser son activité agricole à la MSA, à charge pour elle de mettre à disposition les informations reccueillies, pour les candidats, afin d'installer et non d'agrandir les voisins.

RÔLE DE L'ÉTAT

- La politique de prévention de la MSA fonctionne mais elle n'est pas assez soutenue par l'Etat. Il faut **renforcer financièrement le budget propre de la MSA par une aide publique.**

DROIT AU REVENU

- Notre protection sociale a un coût, il doit être pris en compte dans notre coût de reviens.

Nos revenus doivent être soutenus par une **réelle politique économique, sociale et environnementale en faveur de la transition agricole !**

CONGÉ MATERNITÉ

L'information sur ce droit reste trop limité. Le congé maternité est indispensable lors de la grossesse puis pour l'accueil de l'enfant après l'accouchement.

- Il faut améliorer le service de remplacement pour atteindre une **substitution parfaite sur la ferme durant cette période.**

MALADIES PROFESSIONNELLES

- Le nombre des maladies professionnelles reconnues est très faible par rapport aux demandes et à la réalité de terrain ! Aujourd'hui la MSA n'accompagne pas les personnes dans leurs démarches ; il est fréquent d'avoir un refus et même de devoir passer par le tribunal.

Nous voulons **transformer drastiquement le parcours de reconnaissance en maladie professionnelle et de la pénibilité**.

EMPLOI

- **Mettre fin au développement de l'emploi précarisé !** Les prestations de service par les entreprises de travail temporaire entraînent des dérives graves de conditions de travail, qui se traduisent par une concurrence déloyale entre producteurs agricoles employeurs de main d'oeuvre. **Il faut faire transiter la collecte des cotisations sociales des travailleurs détachés par les caisses de MSA.**

Nos élus porteront ces réflexions au sein de la MSA, se battant ensemble pour l'amélioration de la politique sociale. Nous vous accompagnerons dans vos litiges avec la MSA, proposeront des améliorations de services sur le terrain et restaurerons les liens avec les salarié-es !

Nous voulons une MSA de proximité et à l'écoute !

Votons *Confédération paysanne* **c'est utile !**